

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE N°02/2024  
Jeudi 14 Mars 2024 à 18h00 – Hôtel de Ville

### **PROCES VERBAL**

Le quatorze mars deux mille vingt-quatre, à 18 heures 00, la **COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Date de convocation : 08 Mars 2024

**Étaient présents** : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, CLIMENT Catherine, Vincente OBIOL, Annie COGNON, André AGNIEL, Claude CADENAT, Marie-Line VIGNE, LLINARES Françoise.

**Procurations** : Myriam SEVENERY donne procuration à Brigitte GAYAUD, Mélanie SALLE donne procuration à Delphine POIRIER.

**Absent(s)** : Raphaëlle DELENTE, Sarah AÏT IDIR, Christine LE ROY DE PRESALE.

Nombre de membres présents = 10 / Nombre de votants = 12 / Nombre d'absents = 5

Secrétaire de séance : Vincente OBIOL

#### **1 – Approbation du procès-verbal de séance du 13 février 2024**

*Rapporteur : Delphine POIRIER*

Le procès-verbal de séance du 13 février 2024 est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Aucune observation n'est émise et le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### **2- Rapport d'Orientation Budgétaire 2024**

Conformément aux dispositions du Code général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration du CCAS est amené à débattre annuellement de ses orientations budgétaires.

Ce débat n'a pas de caractère décisionnel, son but est de permettre à l'assemblée délibérante de discuter des perspectives budgétaires à venir, et préfigure les priorités qui seront affichées au budget primitif.

Il repose sur la présentation d'un rapport d'orientations budgétaires qui s'articule autour des deux thèmes suivants :

- La situation financière au terme du dernier exercice budgétaire
- Et les perspectives budgétaires pour l'année nouvelle

## 1/ LA SITUATION FINANCIERE DU BUDGET DU C.C.A.S AU 31 DECEMBRE 2023

Pour rappel, le budget du C.C.A.S. de la commune ne comporte qu'une section de Fonctionnement (absence de section d'investissement).

### Les résultats comptables :

- Le montant total des dépenses, uniquement constituées de charges réelles, s'est élevé à 35.288,17 € (contre 24 627,77 € en 2022) soit une réalisation inférieure aux prévisions budgétaires 2023 (43 714 €).
- Le montant total des recettes s'est élevé à 29 204,24€ (contre 28 247,75 € en 2022)
- Le résultat d'exercice de la section de fonctionnement s'élève donc à -6 083,93 € (contre +3.619,98 € en 2022)
- Le résultat de clôture, intégrant le report excédentaire 2022 (15 434 €), s'élève à + 9 350 € : il est en nette diminution cette année.

### Les dépenses :

- Les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à 27 947,01€. Elles portent à 45% sur les frais de réception (article 6234 colis de Noël, repas des personnes âgées pour un montant de 15 396,97 €). Une nouvelle activité a été initiée en 2023 avec les ateliers « randonnées seniors » menés par l'association AGV PAS'APA 30 et vient s'ajouter aux prestations de services (article 611) déjà en place comme « Ma Bulle » et les ateliers « bien vieillir » pour un montant de 9 013,14 €.
- Les charges de gestion courante (chapitre 65) s'élèvent à 7 341,16 €, soit quasiment identiques à 2022. Ce chapitre concerne les secours d'urgence (680 €), les aides (50 €), les subventions aux associations caritatives (1 991 €), et les récompenses aux lauréats de diplômes scolaires et aux élèves de CM2 qui passent en 6<sup>ème</sup> (4 620,16 €).

### Les recettes :

- Les dotations et participations (chapitre 74) s'élèvent à 28 862,24 €  
Il s'agit de la contribution de la commune, passée de 24 321 € en 2022 à 22 251€ en 2023, et qui représente ainsi 76% des recettes du CCAS.  
Puis la dotation du Département correspondant à l'instruction des dossiers d'aide sociale pour un montant total de 611,24 € et à la subvention de 6.000 € pour l'organisation de « Ma Bulle » et des ateliers « Bien vieillir ».
- Les autres produits de gestion courante (chapitre 75), constitués du revenu des terrains loués, pour un montant de 213€ et de la remise commerciale pour les calculatrices offertes aux élèves de CM2.

### Observations :

Compte tenu du niveau de l'excédent de clôture, la subvention demandée à la commune pourrait être identique à 2023 soit 22 251 €.

## 2/ LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2024

### Au niveau des dépenses :

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont inférieures au budget primitif 2023, mais restent en augmentation par rapport au compte administratif (+ 3 857 €) : 31 804 €

- Alimentation
- Fournitures et petits équipements
- Prestations de service (Présence 30, Monalisa, vente de fleurs Ligue contre le Cancer, Ma Bulle, Formations Premiers Secours, ateliers « bien vieillir », Randonnées Séniors...)
- Fêtes et cérémonies (Semaine Bleue, Fête des Grands-Mères, Echanges intergénérationnels...)
- Et réceptions (repas de Noël, orchestre, danseuses et colis)

Le prix unitaire du repas de Noël est fixé à 30,00 € au lieu de 35,00 €

Le nombre prévisionnel de colis a été ajusté en fonction des personnes bénéficiaires en 2023.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) sont quasi identiques au budget primitif 2023 et en augmentation par rapport au compte administratif (+28,00 %) soit 9 690€.

Les demandes d'aides financières ont cependant été moins nombreuses en 2023 (730 € accordés pour 2 200 € prévus)

Les autres charges sont similaires à 2023, soit :

- Récompenses aux lauréats de diplômes scolaires du second cycle.  
Le nombre prévisionnel a été ajusté en fonction des récompenses 2023.
- Remise de calculatrices aux élèves de CM2.  
Le nombre prévisionnel a été ajusté en fonction des effectifs des classes de CM2.

Le montant total des charges de fonctionnement serait ainsi de l'ordre de **41 494 €**, soit en légère diminution de 5 % par rapport au BP 2023 et en augmentation de 17,61% par rapport au compte administratif.

Cette augmentation constatée entre le compte administratif 2023 et les perspectives budgétaires 2024 s'explique tous d'abord par le fait que de nouveaux projets sont prévus pour 2024 sans pour autant avoir la certitude qu'ils seront tous financés entièrement par le budget du C.C.A.S.

En effet, « Ma bulle » (3 000 €), les ateliers bien vieillir (5 350 €) et les randonnées séniors (3 395 €) ont fait l'objet de demandes de financement auprès de la C.F.P.P.A. (Conférence des Financeurs Prévention de la Perte d'Autonomie) du Département pour 9 000 € au total.

Il est également envisagé de proposer une conférence sur le diabète et des ateliers de lithothérapie.

### Au niveau des recettes :

Les dotations et participations (chapitre 74) : Sur la base d'une subvention communale 2024 de 22.251€, les recettes attendues seraient de l'ordre de 31 751 €.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) sont constitués de la location de terrains appartenant au CCAS, soit un crédit de 213€, et de la remise commerciale accordée par le fournisseur pour l'achat des calculatrices offertes aux élèves de CM2 d'un montant de 180 €.

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement s'élèverait ainsi à 32.144 €.

Il faut ajouter le résultat excédentaire cumulé 2023 (9.350 €) soit un montant total de recettes de **41.494 €**.

Conclusions :

Il est proposé que la commune ne verse qu'une partie de sa subvention annuelle de fonctionnement, soit 13 251 € déduction faite des 9 000 € qui ont fait l'objet de demandes de financement auprès de la C.F.P.P.A. du Département.

Si ces financements étaient accordés, cela permettrait de réduire très nettement la subvention communale.

### 3- Calculatrices 2024

Madame la Vice-Présidente soumet aux membres de la Commission plusieurs propositions pour la fourniture de récompenses que le C.C.A.S envisage d'offrir aux élèves de CM2 à l'occasion de leur passage en classe de 6<sup>ième</sup>.

Le Centre Communal D'action Sociale, ouï l'exposé du Rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'offrir une calculatrice « CASIO Collège FX 92 »,
- de retenir à l'unanimité l'offre de la Société « de page en page » à Aix en Provence (Bouches du Rhône),

Les membres du C.C.A.S chargent Madame la Vice-Présidente de passer commande d'environ 60 calculatrices d'une valeur unitaire approximative de 21,95 € H.T.

Les crédits nécessaires au règlement de cette dépense seront pris à l'article 65132 du budget du C.C.A.S.

Un ouvrage est offert par le fournisseur pour chaque calculatrice achetée. Les membres de la commission choisissent le livre « bien vivre ensemble ».

La remise des calculatrices aura lieu le mardi 25 juin à 10h00 en mairie.

### 4- Affaires diverses

Mr le Maire présente aux membres de la commission l'avancée du projet « jardins familiaux ». Les ventes des parcelles appartenant aux familles ORTEGA et MOHOUBI ont été actées et signées. L'élagage sera assuré par une entreprise qui récupère le bois et propose donc une prestation gratuite.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le jeudi 4 avril à 18h00 pour le vote du budget du Centre Communal d'Action Sociale.

\*\*\*\*

La séance est levée à 19h15

\*\*\*\*

La secrétaire de séance,

Vincente Obiou



Le Maire,

Jean-Marie FOUNIER.

